

GUIDE DU SKI DE FOND SCOLAIRE en Haute-Savoie

pour les écoles élémentaires

par HAUTE-SAVOIE NORDIC

l'association départementale de promotion
du ski de fond en Haute-Savoie



SAISON 2024-2025

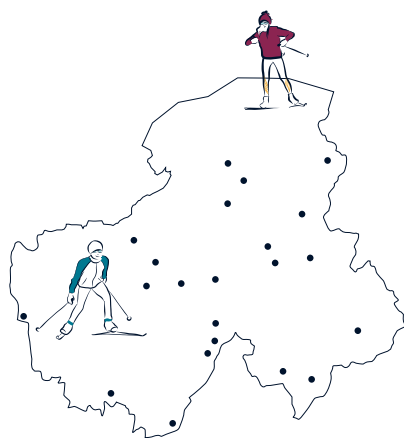


Le ski de fond scolaire est primordial en Haute-Savoie !

Les activités sportives dans le cadre scolaire apportent cohésion et épanouissement aux enfants et le ski de fond est une des activités hivernales les plus plébiscitées par les enseignants et leurs élèves dans le département.

Depuis plusieurs décennies, Haute-Savoie Nordic, avec ses adhérents les 25 domaines nordiques, les 26 foyers de ski de fond de Haute-Savoie, soutient, encadre, organise l'activité en partenariat étroit avec l'Inspection Académique de Haute-Savoie. Les domaines nordiques du département proposent des espaces d'apprentissage adaptés avec des espaces aménagés, entretenus spécialement pour le public scolaire.

Le ski de fond scolaire en Haute-Savoie, c'est environ 25 000 élèves qui pratiquent chaque hiver, dont les collégiens, qui bénéficient du dispositif «Savoir Skier» du Conseil Départemental. La demande des établissements scolaires est en hausse chaque hiver ; ce guide rappelle les informations clés !



- Agy (Les Carroz / Flaine)
- Plateau de Beauregard
- Bellevaux - Les Mouilles
- Brison Solaison
- La Chapelle d'Abondance
- La Chapelle Rambdaud
- La Clusaz - Les Confins
- Les Contamines Montjoie
- Plateau des Glières
- Le Grand-Bornand
- Haut-Giffre (Samoëns / Sixt-Fer-à-Cheval / Joux Plane / Morillon)
- Megève La Livraz
- Morzine Avoriaz
- Les Moises (Habère-Poche)
- Orange
- Plaine Joux - Les Brasses
- Praz de Lys Sommand
- Le Salève
- Le Semnoz
- Sur Lyand Grand Colombier
- Val de Tamié
- Vallée de Chamonix (Chamonix, Vallorcine, Argentière)

HSN

Haute-Savoie
NORDIC

25 domaines
de Ski de Fond

haute-savoie-nordic.com

ORGANISATION D'UN CYCLE DE SKI DE FOND SCOLAIRE

CONSTRUIRE ET VALIDER LE PROJET PEDAGOGIQUE

Le cycle ski de fond scolaire est possible en ski de fond classique (ou alternatif) et / ou skating (pas de patineur). Un projet pédagogique est présenté par l'enseignant à l'Inspection Académique, plus précisément au conseiller pédagogique de circonscription (CPC) qui va conseiller l'enseignant pour intégrer le cycle ski de fond dans le programme (cycle 3 CM1/CM2 généralement). Le cycle est validé à partir de 4 séances, une séance s'entend par une demie journée. Il est possible de cumuler 2 séances sur une seule journée. Le nombre de séances du cycle peut être supérieur à 4.

DISPONIBILITE DU DOMAINE NORDIQUE / LE PLANNING SCOLAIRE

L'accueil du ski scolaire sur un domaine nordique s'appuie sur un planning élaboré bien en amont du cycle, dès l'automne (septembre / octobre). Le planning est géré conjointement par :

- 1/ Le gestionnaire du domaine nordique, responsable des pistes et des secours, gestionnaire de la salle hors sac pour la prise de repas des élèves.
- 2/ L'organisme de prêt de matériel (foyer de ski de fond ou autres prestataires).
- 3/ L'école de ski locale pour l'encadrement par les moniteurs ski de fond (ce n'est pas obligatoire, mais conseillé).
- 4/ La Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale, par l'intermédiaire des conseillers pédagogiques en EPS.

L'enseignant se rapproche du domaine nordique afin de connaître les disponibilités, des créneaux sont proposés. Certains domaines nordiques organisent une réunion préalable début d'automne, avec tous les établissements scolaires, afin de préciser les modalités et le déroulement du cycle scolaire ski de fond.

PERIODES POUR LES CYCLES SKI DE FOND

Chaque hiver, les plannings scolaires des domaines nordiques de Haute-Savoie sont très chargés. Les domaines nordiques peuvent donc proposer plusieurs périodes. La première : dès début décembre jusqu'aux vacances de Noël. La seconde est la plus chargée : janvier/ février, de la fin des vacances de Noël aux vacances de février de notre zone. Enfin, la période suivante est la dernière, jusqu'à fin mars environ.

ENCADREMENT DES SEANCES

Les pisteurs secouristes nordiques du service des pistes préparent les espaces pédagogiques dédiés aux cycles ski de fond scolaires et interviennent en cas de besoin pour un secours ; les élèves sont sous la responsabilité de l'enseignant et de la direction de l'établissement scolaire.

L'encadrement des séances par des moniteurs ski de fond des écoles de ski n'est pas obligatoire, mais conseillé. Le nombre d'enfants par adulte encadrant est habituellement de 12 maximum. Sur la plupart des domaines nordiques, les accompagnateurs bénéficient d'un accès aux pistes gratuit dans le cadre du cycle, parfois le prêt du matériel également.

Certaines collectivités mettent à disposition des ETAPS (Educateur Territorial Activités Physiques et Sportives), se renseigner auprès du Conseiller Pédagogique de Circonscription (CPC).

FORMATIONS ENSEIGNANTS ET PARENTS ACCOMPAGNATEURS

FORMATIONS :

Haute-Savoie Nordic et l'Inspection académique propose aux enseignants des formations sur l'encadrement du cycle scolaire ski de fond.

Des formations pour les parents accompagnateurs sont également proposées.

POUR UNE BONNE ORGANISATION

VISITE DU DOMAINE NORDIQUE

Sur certains sites, une visite sur place, avant le cycle et avec l'équipe du service des pistes est possible afin d'être le plus opérationnel possible dès le premier jour du cycle.

ANNULATION DES SEANCES :

Les plannings d'accueil des cycles scolaires ski de fond étant très chargés, chaque hiver, des demandes d'établissements scolaires ne peuvent pas être honorées, faute de créneaux disponibles. Ainsi, en cas d'annulation de la séance par l'établissement/la classe, sans avoir pris l'avis du responsable du domaine nordique, la séance pourrait être facturée. Ces classes prenant la place d'autres la plupart du temps.

FACTURATION DES SEANCES :

En fonction des domaines nordiques, la facturation intervient à la séance ou bien globalement, en fin de cycle. La facturation peut être entièrement gérée par le domaine nordique (1 seule facture rassemblant toute les prestations) ou bien être réalisée par prestataire (accès aux pistes, location matériel, encadrement).

FORFAITS TARIFS 2024-2025 REDEVANCE SKI DE FOND SCOLAIRE

NORDIC PASS SCOLAIRE :

Forfait saison nominatif, avec nom et photo de l'élève, acheté par l'enseignant auprès du domaine nordique et remis à l'élève. Il lui permet de skier durant le cycle ski de fond scolaire.

Ce Nordic Pass permet également à l'enfant de revenir skier après le cycle scolaire, à volonté durant l'hiver, sur le domaine nordique où il est venu skier avec l'école.

TARIF : 17€

NORDIC PASS SEANCE SCOLAIRE :

Forfait accès aux pistes journalier pour la séance ski de fond dans le cadre du ski scolaire.

TARIF : tarif indicatif 4.80€ (de 4.10€ à 5€)

Ces tarifs incluent : l'accès à la salle hors sac, le damage et l'entretien des pistes, l'encadrement et les éventuelles prestations de secours par le service des pistes du domaine nordique.



L'INVITATION FAMILLE

Une offre liée au Nordic Pass scolaire, à l'attention des proches de l'élève réalisant un cycle ski de fond scolaire

L'invitation famille est un document papier donné à l'enseignant lors de la commande des Nordic Pass scolaire, par le domaine nordique participant à l'opération (voir liste sur le site web d'HSN, ils changent chaque saison). L'invitation est à destination des élèves détenteurs d'un Nordic Pass Scolaire.

Elle est à donner par l'élève à sa famille. En effet, elle présente des offres commerciales sur le ski de fond, proposées par le domaine nordique et ses partenaires (école de ski, loueur de matériel...)

Le but est d'inciter le jeune, détenteur de ce Nordic Pass scolaire, à revenir avec sa famille faire du ski de fond sur le domaine nordique où il est venu avec l'école.

Il peut inviter sa famille, ses proches à découvrir le ski de fond à un tarif avantageux.



LE DISPOSITIF «SAVOIR SKIER» POUR LES COLLEGIENS DE 5ème DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE HAUTE-SAVOIE

Ce dispositif vise à faire découvrir aux collégiens les joies de la glisse en montagne et du ski de fond avec un objectif sécuritaire dans un département de montagne où le ski occupe une place prédominante. C'est aussi une approche culturelle de connaissance du territoire et des stations de ski.

Les élèves ont l'occasion d'apprendre ou d'améliorer leurs compétences en ski de fond, encadrés par des moniteurs expérimentés. Cela leur permet de développer leur équilibre, leur coordination et leur confiance sur les pistes, tout en profitant des paysages offerts par les montagnes haut-savoyardes.

Infos et précisions dans le catalogue SIEL 2024-2025 :



haute 
savoie
le Département



CONTACTS Sport scolaire



- USEP 74 L'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré
Formation pour les enseignants du 1er degré. Formation pour les parents d'élèves pour l'agrément accompagnement ski de fond.
www.usep74.org

- UGSEL 74
Formation pour les enseignants du 1er et 2nd degré. Test d'aisance pour les parents du 1er degré. Critérium Nordique et compétitions scolaires collèges et lycées.
ugsel74@ugsel.org

- UNSS L'Union Nationale du Sport Scolaire
Service départemental UNSS de Haute-Savoie.
www.ac-grenoble.fr/unss74/

CONTACTS Ski de fond scolaire

INSPECTION ACADEMIQUE HAUTE-SAVOIE
Eric LELONG : CPD Conseiller Pédagogique Départemental
eric.lelong@ac-grenoble.fr

HAUTE-SAVOIE NORDIC
Matthieu DESPRAT : directeur d'HSN
direction@haute-savoie-nordic.com



Haute-Savoie
NORDIC

25 domaines de Ski de Fond

Association départementale pour le développement
& la promotion du ski de fond en Haute-Savoie.



haute-savoie-nordic.com

20 avenue du Parmelan
74000 Annecy

04 50 66 68 10 - info@haute-savoie-nordic.com


**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Haute-Savoie

hautsavoie 
le Département